

Saint Vincent de Paul resta deux ans dans une telle aridité spirituelle qu'il ne pouvait plus même formuler un acte de foi. Et comme le démon profitait de cet état d'angoisses pour le troubler par de rudes tentations, le pauvre saint plaça sur son cœur le Credo, qu'il avait écrit à cet effet et cousu dans sa soutane. Il était convenu avec Notre-Seigneur que lorsqu'il toucherait de ses mains cette formule, ce serait l'équivalent des actes de piété qu'il ne pouvait pas faire.

SA VIE.



parce que vous êtes tiède, je vais vous vomir de ma bouche ! (1)

Donc, à moins que la justice, la charité envers le prochain ou envers nous-mêmes ne l'exigent, à moins que le précepte ne nous en fasse une obligation, ne communions pas, si nous sommes en état de tiédeur, avant d'avoir fait de sérieux efforts pour en sortir. Et, si nous ne pouvons différer, rétractons d'abord notre négligence par un acte de contrition sincère et un bon propos efficace.

II

N'exagérons rien. La Communion tiède n'est point complètement inutile. L'âme y reçoit une augmentation de la grâce sanctifiante et des vertus infuses ; quelque chose de la grâce sacramentelle, qui est une grâce d'alimentation ; quelque droit à des grâces actuelles pour atteindre la fin du Sacrement. — Les Sacraments, en effet, opèrent d'une manière infaillible, toutes les fois que le sujet ne met point d'obstacle essentiel à leur opération. — Mais quelle diminution dans les effets de l'Eucharistie pour l'âme tiède !

I. Diminution dans le don de la grâce sanctifiante et de la grâce sacramentelle. Comme tous les Sacraments des vivants, l'Eucharistie augmente la grâce sanctifiante et confère la grâce sacramentelle, en proportion des dispositions du communiant. Il est clair, en conséquence, que celui qui s'approche de la Table sainte vo-

(1) Apoc., III, 15 et 16

lontainement distrait, avec négligence, sans désir, sans ardeur, sans dévotion, avec un cœur appesanti par l'affection au péché véniel, reçoit beaucoup moins que celui qui vient à Notre-Seigneur avec une âme fervente et généreuse.

II. Diminution dans les grâces actuelles qui, éclairant nos esprits et excitant nos cœurs, nous aident à atteindre la fin du Sacrement. Comme parmi ces grâces il en est de plus lumineuses et de plus puissantes, est-il croyable que le Sauveur les réserve à ces âmes qui viennent à lui toutes couvertes de la *gale de la tiédeur*, comme parle saint Augustin, et ne lui causent que du dégoût ? N'est-il pas naturel qu'il garde ses faveurs de choix pour les âmes ferventes ? Qu'un homme, allant rendre visite à son ami, entre chez lui le cœur plein de tendresse, le visage épanoui, les bras ouverts ; si, je le suppose, son ami le reçoit d'un air indifférent, si au lieu de venir à lui, il s'entretient avec d'autres personnes ; en vérité, y a-t-il rien au monde de plus capable de déconcerter cet ami et de lui glacer le cœur ? Mais, si au contraire celui qui reçoit la visite, répondant aux démonstrations d'amitié de celui qui la fait, court au devant de lui avec empressement, l'amour peint dans les yeux ; s'il le caresse et l'embrasse ; quelles ineffables communications ! Leur silence, leurs paroles, leurs regards, tout contribue à enflammer leurs cœurs de nouvelles ardeurs ; et, dans cet heureux moment, ils ne sauraient rien se refuser. Voilà ce qui se passe à la sainte Table : le tiède resserre le cœur de Jésus et lui ferme les mains ; le fervent est comblé des plus précieuses bénédictions.

III. Privation du fruit des grâces actuelles auxquelles on ne correspond pas. Les âmes tièdes ouvriront-elles les yeux aux divines lumières que Dieu veut bien

encore leur octroyer, alors qu'elles n'ont d'attention que pour les futilités du monde, et sont comme frappées de cécité pour les choses surnaturelles ? Absorbées par mille affections naturelles, le goût infecté des plaisirs sensuels, pourront-elles percevoir l'onction et les délicates suavités de la grâce ? La fin de l'Eucharistie est de nous faire croître dans le divin amour et de nous élever comme par degrés à une sainteté suréminente ; le chrétien qui se trouve bien comme il est, et qui, après avoir communiqué, prétend continuer à vivre à son ordinaire, ne met-il pas un volontaire et insurmontable obstacle à l'action du Sacrement, ne paralyse-t-il pas d'une manière irrémédiable l'efficacité de la grâce ? Faut-il après cela s'étonner, si, malgré de nombreuses Communions, il y a tant d'âmes qui restent toujours les mêmes, aussi ardentes pour les plaisirs des sens et les commodités de la vie qu'elles sont paresseuses à s'acquitter des devoirs de la piété chrétienne ?

IV. Privation de la douceur spirituelle. La tiédeur est bien symbolisée par ces mouches mortes, dont parle le Sage, qui corrompent la suavité du parfum le plus précieux, *muscæ morientes perdunt suavitatem unguenti* (1). Saint Thomas dit qu'elle nous ravit le fruit de l'Eucharistie qui consiste dans la réfection spirituelle, *actualis refectio spiritualis dulcedinis impeditur* (2) ; et par là, il entend les douceurs que le Sauveur nous fait goûter dans le Sacrement. Cette privation est extrêmement nuisible, et l'on peut dire que c'est une des principales raisons qui empêchent l'âme

(1) Eccl., x, 1,

(2) S. Th., Sum. theol., III P., q. LXXIX, a. 8,

de progresser dans la vie spirituelle. Car enfin, il n'y a rien de plus propre pour dépouiller nos cœurs des voluptés sensuelles et pour les vider de l'amour des choses créées que ces célestes délices qui nous rendent tous les autres plaisirs insipides et tous les autres biens méprisables. Il est écrit dans l'Évangile, qu'au milieu d'une tempête, Jésus assis dans une barque avec ses disciples, semblant les laisser à eux-mêmes, se livrait au sommeil, *ipse vero dormiebat* (1) : c'est l'image de sa conduite à l'égard de l'âme tiède. Il ne lui fait ni sentir sa présence, ni entendre sa douce voix. Jésus dort pour les tièdes, dit saint Ambroise, il veille pour les fervents et les parfaits, *Christus dormit tepidis, perfectis vigilat* (2). Il est assoupi par notre assoupissement, *somno nostro consopitur in nobis* (3). Il retire à lui tous les rayons de ses grâces particulières, toutes les suavités de ses consolations.

V. Privation de la rémission des péchés véniels et des peines qui leur sont dues. Cela est certain, la Communion efface les péchés véniels. Mais, pour qu'elle produise cet effet, tous les théologiens déclarent que nous devons ressentir quelque douleur de les avoir commis, et quelque désir d'en être délivrés. Or, le péché véniel ne déplaît pas aux chrétiens du caractère de ceux dont nous parlons ; ils ne forment aucune résolution de s'en corriger.

VI. Ajoutez à cela que la tiédeur nous prive de ces habitudes qui viennent si puissamment en aide aux habitudes infuses, parce que ceux qui communient sans

(1) Matth., VIII, 24.

(2) S. Amb., lib. V in Luc.

(3) S. Hil. in Matth.

dévotion actuelle, ne pensant point, à cause de leurs préoccupations étrangères, à la présence de Jésus-Christ, ne font en ce moment précieux aucun acte de vertu. Pour comprendre ceci, il faut se souvenir que les habitudes infuses, tout en nous donnant le pouvoir de bien agir, ne nous en donnent pas la facilité, parce que formellement, par elles-mêmes, elles ne mortifient pas les passions, ne diminuent point la concupiscence et ne détruisent point les habitudes vicieuses (1). Ce sont les grâces actuelles, je veux dire ces belles lumières et cette douce onction que Dieu répand dans les âmes ; ce sont les habitudes acquises qui, avec ces puissants secours, amortissent les passions et nous aplanissent les difficultés qui se rencontrent dans le chemin de la vertu. Aussi, bien que ces âmes dissipées durant le temps de la Communion reçoivent quelque augmentation des habitudes infuses, étant privées de la douceur propre de l'Eucharistie et n'exerçant aucun acte de vertu, elles ne contractent point ces bonnes habitudes. De sorte qu'après avoir participé, même fréquemment, aux mystères sacrés, elles n'en sont pas plus dociles aux mouvements de l'Esprit-Saint ; elles ont toujours les mêmes difficultés à vaincre pour le bien, et elles continuent de mener une vie fort imparfaite.

Voilà un pâle exposé des dommages que subit une âme qui communie en état de tiédeur. En vérité la tiédeur ne ressemble-t-elle pas à une tempête qui détruirait presque entièrement une moisson admirablement préparée ? Ce n'est pas tout. Outre la faute qu'elle commet, outre les pertes qu'elle subit, l'âme tiède s'expose à de grands dangers.

(1) Vaubert.

III

Les maîtres de la vie spirituelle nous assurent que la Communion tiède a une déplorable puissance pour enraciner les âmes dans la tiédeur. Saint Basile dit en termes exprès que non-seulement celui qui communie indignement, mais celui qui communie inutilement et sans fruit, mange et boit sa condamnation, *judicium sibi manducat* OTIOSE ET INUTILITER EDENS. Car, ajoute-t-il, si Dieu punit une parole oiseuse, s'il châtie rigoureusement le serviteur qui n'a point su profiter du talent qu'on lui avait remis entre les mains, quel jugement exercera-t-il contre un chrétien qui ne tire aucun fruit de ses Communions ? Et puis, ne pourrait-on pas appliquer en quelque manière à l'âme tiède, cette parole des saints Livres : « Une terre qui reçoit fréquemment les rosées du ciel et qui se couvre de ronces et d'épines est réprochée et sur le point d'être maudite, *terra sæpe supra se venientem bibens imbrem, proferens autem spinas et tribulos, reproba est et maledicto proxima ?* » (1) N'est-il pas écrit que *quiconque méprise les petites choses tombera peu à peu ?* (2) Au fait, celui qui communie négligemment mérite que Dieu lui retire ses grâces de choix, et l'abandonne à son aveugle torpeur. C'est ce qui arrive trop souvent. Le chrétien tiède se fait illusion sur son état ; il s'imagine n'être que dans le péché véniel, et déjà il est entaché d'une paresse mortelle ; il croit vivre,

(1) Heb., vi, 7 et 8.

(2) Eccli., xix, 1.

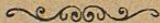
et déjà il est mort, *nomen habes quod vivas et mortuus es* (1). Heureux, si le jugement de Dieu ne le surprend pas dans sa fatale illusion !

Qui que nous soyons qui lisons ces pages, si nous sommes dans la tiédeur, soyons sensibles à l'honneur de Dieu oublié, à nos intérêts compromis. Purifions notre âme de l'affection délibérée que nous pourrions avoir pour les péchés véniels, surtout ceux qui sont contre la charité et la pureté. L'Eucharistie, en effet, est le Sacrement de la charité, de la paix et de la concorde. C'est pour cela que dans certaines églises, autrefois, on criait avant la Communion : *Nemo contra aliquem !* c'est-à-dire ; Qui veut communier ne doit avoir d'inimitié et de ressentiment contre personne ! C'est aussi le Sacrement de la pureté où l'on reçoit Celui qui, au rapport de l'Épouse des Cantiques, *se plaît au milieu des lis*. Renonçons aux vanités du monde, à l'estime des hommes, à mille curiosités inutiles, à mille satisfactions humaines. Désirons ne plus les aimer, ou au moins, désirons avoir ce désir. Et le Sauveur, quand il viendra nous visiter, éclairera notre esprit de ses lumières, répandra dans nos cœurs son onction et sa joie, nous aidera à perfectionner nos dispositions, à secouer notre torpeur et à changer résolument de vie. Oh ! alors comme il sera content de nous et comme nous serons contents de lui !

(1) Apoc., iii, 1.

Parmi ceux qui sont chargés de la direction des âmes, quel est celui qui ignore combien la fréquente Communion elle-même endureit les cœurs tièdes ! Pourrait-on citer dix personnes plongées habituellement dans la tiédeur qui ait été guéries de cette déplorable maladie ! Et qu'est-ce qui en a guéri neuf sur dix ? La honte qui est la conséquence des chutes dans le péché mortel. Hélas ! c'est un jeu désespéré que celui où l'on abandonne à l'enfer le soin d'administrer les remèdes !

P. FABER.



CHAPITRE XVI

LA PREMIÈRE COMMUNION

Prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis.

Vous l'avez prévenu de bénédictions pleines de douceur.

(Ps. xx, 4).

Lorsque, en 1831, l'archevêché de Paris fut sac-cagé et pillé, l'image de sa première Communion fut un des objets que Mgr de Quélen regretta le plus ; et néanmoins que de meubles précieux, que de livres, de papiers, de manuscrits plus précieux encore avaient été jetés à la Seine ou étaient devenus la proie des flammes ! Cependant le bon ange du digne prélat avait sans doute veillé à la conservation de la chère petite gravure. Un garde national l'avait ramassée dans la cour de l'Archevêché et l'avait apportée à sa femme. Celle-ci, fidèle paroissienne de Saint-Merry, s'empressa d'en avertir le Curé de sa paroisse, qui, jugeant au soin précieux avec lequel l'image avait été conservée qu'elle devait être fort chère à Mgr de Quélen, ne chercha plus qu'une occasion favorable pour la lui remettre. Cette occasion ne tarda point à se présen-